

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-1487/SG/CD rendue exécutoire la délibération

n° 75-1487/SG/CD

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
28 novembre 1975

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1975

Date du numéro
25 août 1975

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n°139/8°L du 15 juillet 1975 de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas, portant approbation du compte administratif de l'Office des Postes et Télécommunications pour l'exercice 1974.